

L'UE débloque 1,8 MMDH pour soutenir le statut avancé

La Commission européenne a annoncé ce mardi l'adoption de la deuxième partie de son programme d'action 2013 en faveur du Maroc. Un programme d'un montant total de 166,9 millions d'euros, soit 1,8 MMDH. Ce soutien servira d'aide à la stratégie d'arrimage progressif à l'Union européenne mise en œuvre depuis un peu moins d'une décennie par les autorités marocaines et qui avait été consacrée, en 2008, par la reconnaissance du «statut avancé» du partenariat entre le Maroc et l'UE. En outre, le programme d'action 2013, propose de poursuivre l'appui de l'UE à la stratégie éducative marocaine lancée en 2008.

Concrètement, il s'agit du programme «Réussir le statut avancé II», d'un montant de 87 millions d'euros, qui vise à soutenir les efforts déployés par le gouvernement marocain en vue d'une intégration progressive de l'économie marocaine au marché unique européen. Cette intégration fait aujourd'hui l'objet de négociations dans le cadre de l'accord de libre-échange complet et approfondi. La décision du Maroc de se doter d'un Plan national de convergence réglementaire permettra notamment de renforcer la cohérence. Elle permettra également d'assurer la gouvernance du processus de convergence et de prioriser les besoins en appui technique que l'UE se propose de mettre à la disposition du Maroc dans le cadre de ce programme.

Le projet d'appui à la stratégie éducative, d'un montant de 89,9 millions d'euros, continuera d'accompagner les efforts mis en œuvre par les autorités marocaines pour garantir un accès équitable au système d'éducation de base, à travers tout le territoire marocain, et en vue d'améliorer la qualité des enseignements.

Source : <http://www.leseco.ma/dernieres-minute/15924-l-ue-debloque-1-8-mmdh-pour-soutenir-le-statut-avance#.UoyaUCe0NCK>

Date : 12/11/2013